



GRAND CONSEIL

Motion - 21_MOT_27 - Pierre-André Romanens et consorts - L'énergie propre c'est possible

Texte déposé :

Comme nous le savons, la consommation des énergies non-renouvelables a tendance à diminuer en Suisse et notre Canton participe à cette baisse. Ceci est réjouissant !

Néanmoins, nous constatons aussi que les choses vont lentement et les obstacles aux développements souhaités sont nombreux, alors même que nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux.

Force est de constater que si nous voulons diminuer l'émission de CO², tous les organes politiques doivent participer au développement de nouvelles solutions et en particulier par des aides ciblées.

Certaines propositions seront très intéressantes, d'autres un peu moins, mais c'est grâce à l'audace de notre Canton que nous pourrions faire progresser l'abandon des énergies polluantes et déstabilisantes géopolitiquement.

Chaque solution retenue devra trouver des aides pour son démarrage, afin de devenir concurrentielle dans un marché difficile et fluctuant.

Une des pistes est de produire et de stocker de l'électricité dans tous les types de bâtiments (privés et publics) où cela est possible. Cette motion cible les bâtiments qui consommeront uniquement des énergies propres.

Des solutions existent déjà (solaire > hydrogène / biogaz), exemple avec l'hydrogène :

Grâce à l'installation de panneaux solaires (photovoltaïque), on peut produire de l'électricité propre et fabriquer de l'hydrogène pour alimenter un ou plusieurs bâtiments de manière simple et sans émission de CO².

Comment cela fonctionne pour le solaire combiné à l'hydrogène.

Le solaire: il est consommé d'abord en direct pendant les périodes où la production d'électricité est possible.

L'hydrogène: il est fabriqué durant les périodes où il n'y a pas de demandes directes. On peut le stocker afin de produire de l'électricité et de la chaleur à souhait.

Le chauffage et le rafraîchissement: une pompe à chaleur fournit du chaud et du froid grâce à l'électricité produite sur place en directe ou par la pile à combustible.

Et même pour la mobilité, il est possible d'installer une borne de recharge, afin de comprimer l'hydrogène dans les réservoirs des véhicules.

La solution optimale est bien sûr de produire l'hydrogène sur site et de le stocker avec une réserve de plusieurs semaines. On peut aussi consommer de l'hydrogène propre produit ailleurs et livré sur le lieu de son utilisation.

Demande de modification de la loi sur l'énergie

Cette motion demande d'adapter la loi sur l'énergie afin de soutenir, par des aides financières, toutes les installations qui n'émettent pas ou peu de CO² et qui ont une efficacité énergétique d'au minimum de 80%.

Le système d'aides financières serait conçu de la manière suivante :

1. L'aide serait de 50 % du coût total des installations qui n'émettent pas de CO² (production d'énergie, distribution d'énergie, stockage d'énergie) et qui garantissent une autonomie énergétique du/des bâtiment(s) à 100%.

2. Pour les installations qui diminuent de 80% l'émission de CO² et qui ont une autonomie énergétique d'au moins 80%, l'aide serait de 40%.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Bovay (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Aurélien Clerc (PLR)
4. Blaise Vionnet (V'L)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Carole Schelker (PLR)
7. Catherine Labouchère (PLR)
8. Claude Matter (PLR)
9. Claude-Alain Gebhard (V'L)
10. Cloé Pointet (V'L)
11. Daniel Develey (PLR)
12. Daniel Ruch (PLR)
13. Didier Lohri (VER)
14. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
15. François Cardinaux (PLR)
16. Georges Zünd (PLR)

17. Graziella Schaller (VL)
18. Guy Gaudard (PLR)
19. Jean-Daniel Carrard (PLR)
20. Jean-François Cachin (PLR)
21. Jean-François Chapuisat (VL)
22. Jean-Marc Genton (PLR)
23. Jérôme Christen (LIBRE)
24. Josephine Byrne Garelli (PLR)
25. Marion Wahlen (PLR)
26. Maurice Neyroud (PLR)
27. Nicolas Bolay (UDC)
28. Nicolas Croci Torti (PLR)
29. Nicolas Suter (PLR)
30. Olivier Petermann (PLR)
31. Patrick Simonin (PLR)
32. Philippe Germain (PLR)
33. Philippe Vuillemin (PLR)
34. Pierre-François Mottier (PLR)
35. Rémy Jaquier (PLR)
36. Sergei Aschwanden (PLR)
37. Stéphane Masson (PLR)
38. Sylvain Freymond (UDC)